

# Chambre Info

Le mag de  
la Chambre  
d'agriculture  
de l'Hérault

N°84

ÉTÉ  
2023



**GRAND ANGLE :**  
INFLATION  
ET CONSEQUENCES  
SUR L'AGRICULTURE



# SOMMAIRE



04

## 04 | L'ÉVÈNEMENT

Table ronde : Lab3A



10

## 06 | ACTUALITES FILIERES & TERRITOIRE

- Sécheresse - Où en est-on ?
- Bilan PAC 2023
- Pourquoi régler son pulvérisateur ?
- Progresser grâce aux nouvelles technologies
- L'hydroseeding, une méthode alternative innovante en viticulture
- Une ambition et un plan d'actions partagés sur l'agriculture avec Montpellier Méditerranée Métropole

## 11 | GRAND ANGLE

Inflation et conséquences sur l'agriculture

## 14 | EN UN MOT

- L'écoconduite : Comment adapter sa conduite pour diminuer sa consommation de carburant
- « Se nourrir, se réjouir, se réunir »
- Retour sur les premières utilisations de l'application de signalement des dégâts de la faune sauvage sur les cultures agricoles
- Salon de l'agriculture et son lot de médaillés au Concours général agricole
- Circuits courts et agri/œnotourisme - Un lien direct entre le producteur et le consommateur



18

## 18 | PROAGRI

- Vente directe - Agritourisme

## CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'HÉRAULT

T.: 04 67 20 88 00 / [communication@herault.chambagri.fr](mailto:communication@herault.chambagri.fr)

Chambre d'agriculture de l'Hérault : Mas de Saporta Maison des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

Chambre Info® est le bulletin d'information de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

Directeur de publication : Jérôme Despey / Rédacteur en chef : Cécile Arrighy / Avec les remerciements à nos services pour leur travail et leur aimable participation. Design : 2023 ©Agence Com Une Exception / Crédits photos : © Freepik, Pexels, Marc Ginot ; Photothèque Chambres d'agriculture ; Paul Roche, Jérôme Morel-CRAOc, LUD - 3M, gpoints-studio Freepik, Romuald Auge - Sud Ouest, Font de Mazeilles / Photo de couverture : ©Freepik. Par souci de préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier PEFC. **Ne pas jeter sur la voie publique.**



**Jérôme Despey**  
Président de la Chambre  
d'agriculture de l'Hérault

## LA CHAMBRE D'AGRICULTURE SUR LE TERRAIN

**31**  
MARS ▶ Rencontre avec le maire de Clermont  
l'Hérault, les élus locaux et les professionnels

**14**  
AVRIL ▶ Rencontre en présence du préfet de la  
filière arboricole à Sudexpé

**17**  
AVRIL ▶ Signature de la convention avec  
3M et participation à la restitution de la  
concertation régionale sur la PLOA-PACTE

**28**  
AVRIL ▶ Rencontre avec BRL

**12**  
MAI ▶ Rencontre des trois présidents  
consulaires

**18**  
MAI ▶ Salon VINOCAP

**12**  
JUIN ▶ Remise des médailles CGA

## ÉDITO

Dans un contexte économique avec une inflation qui s'installe en 2023, ce numéro, dans son Grand Angle, tend à vous apporter, avec du recul, une analyse des conséquences de l'inflation sur l'agriculture.

À ces difficultés, se rajoute en ce début de saison une situation de sécheresse dont nous ne pouvons pas mesurer l'impact aujourd'hui mais qui entraînera des conséquences sur le potentiel de production héraultais. Dans ce contexte votre Chambre d'agriculture est mobilisée pour analyser, comprendre cette situation inédite, et travaille pour vous accompagner à surmonter cette nouvelle épreuve. Une première information vous est faite dans ce Chambre Info et d'autres suivront tout au long de la campagne dans nos communications et accompagnements.

Ce printemps est aussi le début de la saison agritouristique. Ce numéro dans différents articles vous informe des actions engagées par la Chambre d'agriculture autour de son réseau Bienvenue à la Ferme et les Marchés de Producteurs de Pays pour vous accompagner dans vos démarches de diversification dans les circuits courts et booster vos activités comme en témoigne la table ronde du Lab3A avec lequel nous sommes partenaires.

En complément des informations et accompagnements proposés dans ce numéro, les équipes de la Chambre d'agriculture restent mobilisées à vos côtés pour vous aider dans vos projets et démarches quotidiennes.

Jérôme DESPEY  
Président de la Chambre d'agriculture de l'Hérault



F.Rousseau polyculture élevage; A.Toral, Apicultrice ; C.Fabre Directeur régional ADEME ; J-L Rastoin, Professeur honoraire à l'Institut agro-Montpellier ; L.Tézenas du Montcel, Chargée de mission circuits de proximité et projets alimentaire à la Chambre d'agriculture , V.Galligani journaliste Midi libre

## “Manger local et de saison” : un enjeu climatique, territorial et une évolution sociétale



*La Chambre d'agriculture de l'Hérault est partenaire du projet Lab Agri, un événement organisé par Midi Libre pour promouvoir et valoriser l'agriculture locale auprès du grand public et de la profession. Le rendez-vous du 20 avril 2023, intitulé “Manger local et de saison”, s'est tenu au magasin de producteurs “Paysans du Coin” à Clapiers. Deux tables rondes ont été animées par la journaliste Virginie Galligani avec la participation de huit intervenants, la première sur l'évolution sociétale et l'enjeu climatique du manger local et de saison, et la seconde sur son enjeu territorial.*

### POURQUOI L'ALIMENTATION LOCALE ET DE SAISON EST-ELLE UN DÉFI MAJEUR POUR NOTRE PLANÈTE ?

Lors de la première table ronde, Jean-Louis Rastoin, Professeur honoraire à l'Institut agro-Montpellier, a présenté les trois défis majeurs du secteur agricole : l'équité sociale, la préservation de l'environnement et la question économique. Il a souligné l'importance de ces enjeux pour la santé sociale et la survie de notre planète, insistant sur l'urgence d'une répartition plus équitable des richesses et des chaînes de valeurs. Camille Fabre, directeur régional de l'ADEME Montpellier, a présenté les chiffres clés de l'impact de la consommation de denrées alimentaires sur les émissions de gaz à effet de serre, soulignant

les recommandations pour atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2040 : lutte contre le gaspillage, adaptation des régimes alimentaires et préservation des ressources des terres agricoles.

### LE PRODUIT LOCAL, UNE NOTION À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Chargée de mission circuits de proximité et projets alimentaires à la Chambre d'agriculture de l'Hérault, Laure Tézenas souligne combien la définition d'un produit local et d'un circuit de proximité varie selon les initiatives publiques ou privées. Il est donc difficile de définir la notion de “local” de manière unanime : il revient au consommateur de déterminer si un produit est local selon ses propres références. Par exemple dans



l'Hérault, certains consommateurs considéreront que la viande n'est pas locale si elle ne provient pas de leur bassin de vie tandis que d'autres considéreront qu'elle est locale lorsqu'elle provient des départements voisins. Pour la Chambre d'agriculture de l'Hérault, il est fondamental que les consommateurs sachent où et qui a produit la denrée.

### EXEMPLES D'AGRICULTEURS EN CIRCUITS DE PROXIMITÉ

Florent Rousseau, cultive des céréales et élève des volailles sur sa ferme dite « à l'ancienne », diversifie sa production et commercialise en vente directe : le contact lui permet de fidéliser ses clients et lui assure une meilleure rentabilité. Cependant, il est restreint dans sa production. Anaïs Toral est apicultrice elle s'est progressivement orientée vers la vente directe en magasin de producteurs.

Cette distribution via l'association des producteurs "Les Paysans du Coin"\* lui apporte tout : une stabilité financière, le contact client, le lien social.

Ces pratiques de production et de vente en circuits courts ont un impact positif sur les enjeux climatiques et sociaux, et participent au concept de « souveraineté alimentaire ». Comme le rappelle Jean Louis Rastoin : « Une alimentation de mauvaise qualité nuit à la santé, a un impact négatif sur l'environnement et sur l'économie locale. »

« UNE ALIMENTATION DE MAUVAISE QUALITÉ NUIT À LA SANTÉ, A UN IMPACT NÉGATIF SUR L'ENVIRONNEMENT ET SUR L'ÉCONOMIE LOCALE. »

Les politiques publiques qui permettent de ré-évaluer notre système alimentaire territorial via les PAT (projets alimentaires territoriaux) dont l'Hérault est particulièrement bien doté grâce à 8 PAT, permet de relocaliser la production et la consommation à l'échelle d'un territoire.

RÉÉCOUTER LA TABLE RONDE DEPUIS CE LIEN : <https://urlz.fr/lyQM>



\* Ce magasin de Clapiers est entièrement co-géré par la vingtaine de producteurs locaux qui y mettent en vente collective leurs produits qui proviennent d'un rayon maximum de 150km.

# La sécheresse, où en est-on ?



© Romuald Auge/Sud Ouest

## CONTEXTE CLIMATIQUE

Le Département de l'Hérault a connu une fin d'année 2022 et un début 2023 très secs. Le déficit pluviométrique amplifie la sécheresse hydrologique et la faiblesse du niveau des nappes déjà constatées. Notre département, comme tous les territoires méditerranéens, est confronté à des épisodes récurrents de sécheresse qui impactent fortement son potentiel de production. La particularité de ces dernières années est la superposition d'hivers secs et d'étés chauds, la période printanière apparaissant comme plus aléatoire selon les années. Les précipitations des mois de mai et juin de cette année sont à suivre avec attention, précise Alix Roumagnac, Président de Prédicat service, tout en sachant que les précipitations de printemps ont moins d'effet sur les nappes que celles d'hiver du fait de la consommation par les plantes. En tout état de cause il est essentiel d'adopter des attitudes raisonnables et sobres en matière de gestion de l'eau, cette adaptation aux dérèglements est aujourd'hui inévitable.

## DESSÈCHEMENT DES SOLS

En ce début d'année 2023, les recharges sont particulièrement faibles sur le centre et le centre-ouest du département. A titre d'exemples, le déficit pluviométrique par rapport à l'hiver précédent (2021-2022) atteint 270 mm à Béziers et 360 mm à Clermont l'Hérault. Les cartes ci-contre montrent que la situation au 10 avril correspond à un contexte habituellement rencontré au mois de juin.

Les petites pluies de ce début d'année n'ont pas suffi à recharger le sol en profondeur, comme l'ont confirmé plusieurs fosses pédologiques réalisées par la Chambre d'agriculture en février/mars. A pluviométrie égale, le déficit de recharge est souvent plus marqué dans les zones non irriguées où la vigne a dû puiser davantage dans les horizons profonds du sol durant l'été 2022.

Ce constat très préoccupant replace au cœur du débat les questions de l'accès à l'eau, du pilotage de l'irrigation et du rôle aggravant ou atténuant de certaines pratiques culturales (densité de plantation et mode de

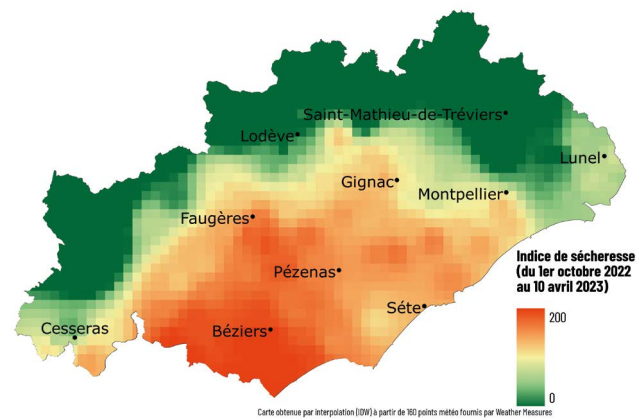
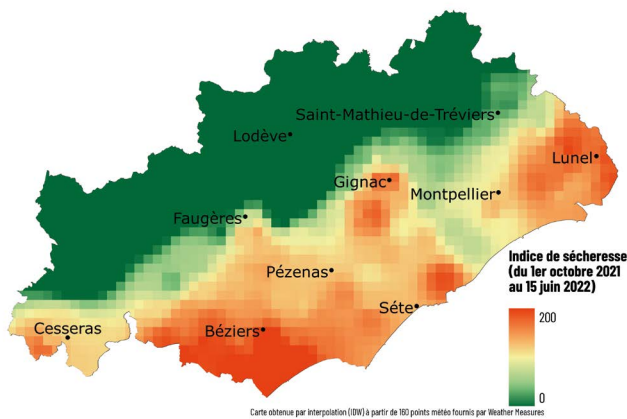
conduite, matériel végétal, qualité de l'enracinement, capacité de rétention en eau du sol, couverture du sol et concurrence de l'enherbement...).

## SÉCHERESSE ET MESURES DE RESTRICTIONS DE L'USAGE DE L'EAU

La Préfecture est amenée à prendre des mesures de restriction par la voie d'arrêtés préfectoraux.

4 niveaux d'alerte existent : vigilance, alerte, alerte renforcée et crise. A chaque niveau d'alerte, selon la situation hydrique de chaque zone du département, des mesures de restriction sur les prélèvements et les usages de l'eau sont imposées aux différents usagers. La Chambre d'agriculture se fait systématiquement le relais de ces arrêtés pour vous en informer (rubrique actualités de notre site Internet) : <https://herault.chambre-agriculture.fr/>





Cartes comparatives©SIG\_CDA34

**L'indice de sécheresse est un bilan simple faisant état de la différence entre l'évapotranspiration potentielle et les précipitations cumulées sur une période donnée**



### SITUATION DU VIGNOBLE

**Témoignage de Paul Hublart, chef du service Viticulture à la Chambre d'agriculture**

"La vigne est particulièrement sensible aux contraintes hydriques intervenant entre le débourrement et la floraison", rappelle Paul Hublart. L'une des premières conséquences est une hétérogénéité du débourrement. "Dans les cas les plus critiques, un certain nombre d'yeux ne débourent pas, ou trop tard, générant des fenêtres de végétation au sein des souches". Le développement végétatif est également affecté. "La croissance des rameaux et des feuilles ralentit dès que le déficit en eau dans la zone racinaire atteint environ 50% de la réserve utile. Dans un certain nombre de parcelles non irriguées, nous avons passé ce seuil dès le mois d'avril. D'autres parcelles, irriguées

ou non, s'en sortent bien pour le moment. Les dernières pluies du mois de mai ont été assez inégales selon les communes. La situation reste très hétérogène. "Si elle persiste jusqu'à la floraison, cette sécheresse des sols aura des conséquences non négligeables sur le potentiel de production de l'année en cours (surface foliaire réduite, coulure...). Et au-delà de la floraison ? "Ce serait la double peine. Entre la nouaison et la véraison, le stress hydrique affecte à la fois la croissance des baies formées et l'initiation des futures inflorescences dans les bourgeons latents." L'impact se ferait donc ressentir également sur le rendement de l'an prochain...



### SITUATION GRANDES CULTURES

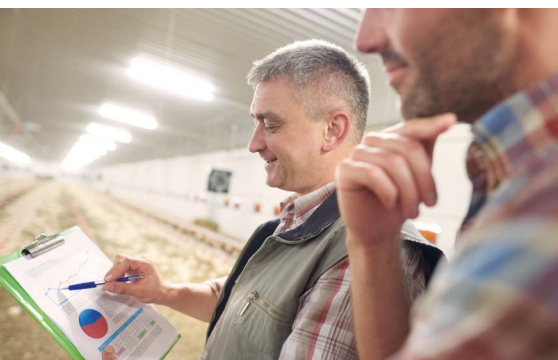
**Retour de terrain de Rémy Kulagowski, chargé de mission**

Le manque d'eau de cette campagne 2023 impacte très gravement les céréales de l'Ouest-Hérault. Un stress hydrique lors de la floraison affecte le peuplement et la fertilité des épis, lors du remplissage des grains, il impacte le PMG (Poids de Mille Grains). A ce jour, les dégâts observés sur beaucoup de parcelles de sols superficiels à intermédiaires sont irréversibles. Dans certains secteurs, la dernière feuille est déjà en sénescence alors que le remplissage des grains commence. Selon les premiers retours terrain, certains renonceraient à récolter de nombreuses parcelles, et sur le reste les niveaux de rendements prévisionnels sont très bas.

La Chambre d'agriculture et l'Etat proposeront prochainement une communication spécifique sur les consignes de restriction en agriculture (plaquette et messages dans les réseaux sociaux). Toutes les informations relatives à la sécheresse sont également consultables sur le site de la DDTM : <https://www.herault.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-chasse-risques-naturels-et-technologiques/Eau/Secheresse>



## Bilan PAC 2023



**La campagne des déclarations PAC 2023 s'est clôturée le 31 mai dernier.** 1280 exploitations ont bénéficié de l'accompagnement de la Chambre d'agriculture. C'est un dispositif de 26 conseillers qui a œuvré pour la bonne mise en œuvre de cette campagne dans un contexte de réforme 2023/2027 avec la possibilité d'accès à de nouveaux dispositifs d'aides et de nouveaux critères d'éligibilité.

Cet accompagnement a dû s'adapter au fil de la période à des évolutions de l'outil Télépac et à des évolutions constantes au grès des précisions réglementaires de cette réforme. Ainsi vous avez pu sécuriser votre déclaration dans les délais impartis et optimiser vos aides PAC en tenant compte des dernières évolutions.

## Pourquoi régler son pulvérisateur ?

*Un pulvérisateur bien réglé, permet de sécuriser son application et ainsi assurer une récolte et un revenu.*

*Pour le moment nous disposons de produits performants qui rattrapent une pulvérisation perfectible. Nous allons de plus en plus aller vers des produits de bio-contrôle avec lesquels l'approximation sera synonyme d'échec de la protection. Les sources d'erreur sont nombreuses et doivent être sécurisées les unes après les autres.*

### VÉRIFIER LES RÉGLAGES DE SON PULVÉRISATEUR AU MOINS UNE FOIS PAR AN

est donc extrêmement important si on veut que le produit épandu soit pleinement efficace et rentable. Plusieurs points sont à surveiller :

- ▶ **Etat du manomètre.**  
C'est souvent la seule indication que vous ayez pour surveiller le bon fonctionnement de la machine. Il est important qu'il soit en bon état : aiguille à 0 à l'arrêt, présence de la glycérine à

l'intérieur. Si le manomètre oscille, il faut ajuster la pression de la cloche à air.

- ▶ **Bonne répartition de l'air.**  
Sur un pneumatique il faut que les gaines soient étanches. Sur un aéroconvecteur s'il y a des déflecteurs mobiles, il faut qu'ils soient bien positionnés. Dans tous les cas, l'entrée d'air ne doit pas être diminuée par des feuilles.
- ▶ **Etat des diffuseurs.**  
Sur un pneumatique les diffuseurs doivent être en bon état, surtout sur les mains Cuenda du rang de passage qui peuvent accrocher facilement des sarments.

- ▶ **Débit des buses ou des diffuseurs.** Le débit doit correspondre au volume par hectare que vous souhaitez appliquer. Chaque rang de vigne doit recevoir la même quantité de produit.

La Chambre d'agriculture propose différentes prestations de réglage afin de vous permettre d'aborder la saison en toute sérénité. En individuel ou en groupe, renseignez-vous

**CONTACT**  
Christophe Auvergne  
06 12 51 78 44  
christophe.auvergne@herault.chambagri.fr





# Progresser grâce aux nouvelles technologies

## TEST D'UN TRACTEUR AUTOGUIDÉ EN VIGNE

L'Institut Agro Montpellier, l'IFV, le Vitilab et la Chambre d'agriculture de l'Hérault travaillent actuellement sur l'autoguidage des tracteurs en viticulture. Cette technologie largement utilisée en grande culture offre des avantages significatifs aux viticulteurs en matière d'efficacité, de précision et de durabilité, mais le contexte particulier des rangées de vignes nécessite une adaptation importante et de nombreux tests et expérimentations. Durant la matinée du 5 avril 2023 des viticulteurs et des techniciens ont

testé un autoguidage en viticulture au domaine du Chapitre à Villeneuve les Maguelone. Une comparaison entre les conduites des agriculteurs présents et du système automatique de guidage montre globalement une grande précision de la conduite automatique, avec une meilleure répétabilité. Ce résultat ne peut néanmoins être atteint que via un premier enregistrement précis. L'autoguidage utilise des systèmes de positionnement global (GPS), des capteurs et un logiciel pour permettre au tracteur de naviguer de manière autonome dans les rangées de vignes. Elle pourrait être utilisée en théorie pour toutes les tâches viticoles.

**CONTACT**  
**Christophe Auvergne**  
 06 12 51 78 44  
 christophe.auvergne@herault.chambagri.fr



©Paul Roche

# L'hydroseeding, une méthode alternative innovante en viticulture



©Paul Roche

Cette technique présentée dans le cadre du groupe DEPHY Est Montpelliérains le vendredi 31 mars 2023, est une alternative au désherbage mécanique et chimique sous le rang de vignes. Le procédé consiste à appliquer un mélange d'eau, de "mulch" (un complexe de

celluloses et de fibres végétales) et de semences au sol, qui se développeront sous le rang. Le "mulch" rend la préparation plus homogène, accélère la germination et permet d'uniformiser la projection sur le sol tout en protégeant les graines des chocs lors de la projection. Il va également

créer une enveloppe protectrice (maillage) qui évitera les pertes liées aux exportations par les insectes et protégera la graine lors des pluies en les maintenant au sol.

L'hydroseeding présente des avantages en viticulture. Il permet d'occuper l'espace sous le cavaillon avec un enherbement d'une durée de vie d'environ 3 ans, limite l'érosion du sol, l'évapotranspiration et la température au niveau du sol, tout en apportant des éléments nutritifs.

Un suivi va être réalisé pour évaluer la capacité d'implantation du couvert à cette période et dans nos conditions. L'impact en matière de concurrence de ce couvert sera également observé. Tout savoir sur les engrais verts en viticulture : demandez-nous la plaquette ou consultez-la sur le site de la Chambre d'agriculture de l'Hérault.

**CONTACT**  
**Stéphanie Gendaud**  
 06 18 36 83 29  
 stephanie.gendaud@herault.chambagri.fr

# Une ambition et un plan d'actions partagés sur l'agriculture avec Montpellier Méditerranée Métropole

*La convention de partenariat renouvelée jusqu'en 2024 comporte un plan de 24 actions engagées en 2022. Elle rend la politique agricole du territoire très opérationnelle, en phase avec le projet agricole départemental Hérault 2030 centré sur une dynamique de projets.*

Trois grands enjeux sont évoqués entre Mickaël Delafosse, Président de Montpellier Méditerranée Métropole et Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture :

## **1/L'installation, la transmission des exploitations et particulièrement la remobilisation des terres en friches**

En effet, 3 000 ha sur 10 000 ha de surface agricole utile sur le territoire de 3M sont des friches. Mickaël Delafosse souligne qu'il souhaite engager une dynamique de projet et revaloriser la terre pour la production agricole. La présence de 95 jeunes agriculteurs sur 475 entreprises agricoles est encourageante et la Métropole inscrit dans son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) une baisse volontariste de 25% de l'artificialisation des sols.

## **2/La gestion concertée de l'eau**

« La situation hydrique de ce début d'année implique une vigilance sur les usages de consommation, à la fois des agriculteurs qui s'orientent déjà vers une gestion maîtrisée de l'irrigation, mais aussi des citoyens. » explique Jérôme Despey. Quant à Mickaël Delafosse, sa volonté est que 3M soit une métropole pionnière sur la réutilisation des « eaux dites grises ». C'est aussi l'enjeu du schéma départemental d'irrigation, porté par le Conseil départemental.



Mickaël Delafosse, Président de la 3M et Jérôme Despey, Président de la Chambre d'agriculture © LUD\_Montpellier Méditerranée Métropole

## **3/L'agriculture et les attentes sociétales**

La Chambre d'agriculture participe au dynamisme des événementiels de 4 saisons de l'agroécologie et de l'alimentation durable, est également partenaire du Projet Alimentaire de Territoire de la Métropole. Jérôme Despey soutient : « C'est par la diversité de l'agriculture qu'on parvient à assurer la souveraineté alimentaire. On a besoin de foncier, d'eau et de tous les agriculteurs ! ».

Deux agriculteurs locaux, Emmanuel Bonnefond et Eric Michel clôturent en apportant leur témoignage. Ils rappellent l'importance du Marché d'intérêt national de Montpellier (lieu d'accueil de la signature de cette convention) dont

il faut sauvegarder l'influence pour les circuits courts et de la cuisine centrale de Montpellier pour valoriser les produits locaux et de saison.

---

« C'EST PAR LA DIVERSITÉ DE L'AGRICULTURE QU'ON PARVIENT À ASSURER LA SOUVERAINÉTÉ ALIMENTAIRE. ON A BESOIN DE FONCIER, D'EAU ET DE TOUTS LES AGRICULTEURS ! ».

---





© CDA France

GRAND ANGLE :

## Inflation et conséquences sur l'agriculture

*Le rebond économique de 2021, à la suite de l'épisode pandémique, puis la guerre en Ukraine, ont rouvert les vannes de l'inflation. Si elle semble globalement maîtrisée en France, ce n'est pas le cas pour le secteur alimentaire, qui a atteint une inflation de près de 15 % alors que l'ambition des gouvernements a longtemps été de ramener l'inflation autour d'une cible de 2% par an, et donc de s'éloigner des hausses de prix à deux chiffres.*

### L'INFLATION SERA-T-ELLE DURABLE OU TEMPORAIRE ?

Voilà une question que se pose à peu près tout le monde, consommateurs, entreprises et pouvoirs publics. Car lorsque l'on regarde sur le temps long l'indice des prix à la consommation, il est incontestable que, depuis 1985, un processus de désinflation a bien été engagé, conduisant à contenir la hausse des prix aux alentours de 2% par an, en particulier dans la zone Euro, puisque cette limite figure dans les critères de convergence. Comment alors expliquer ce regain d'inflation depuis 2021 ? Deux postes contribuent fortement à ce redressement des prix des biens

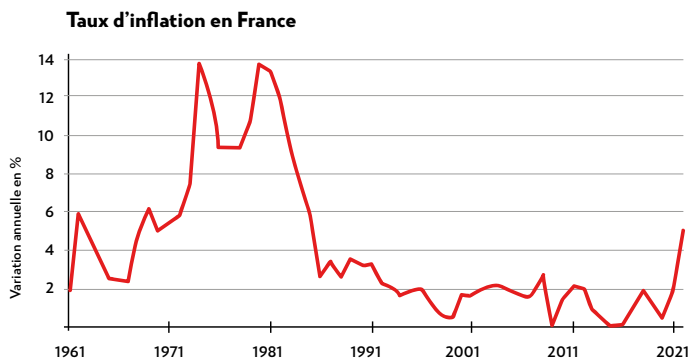
intermédiaires et à la consommation : **L'énergie** (pétrole et gaz), et **les produits agricoles et alimentaires**.

En France, en février 2023 et en rythme annuel, l'inflation sur les produits alimentaires a même dépassé celle relative aux produits énergétiques (14,8 % contre 14 %) et pèse lourdement sur le budget des ménages.

---

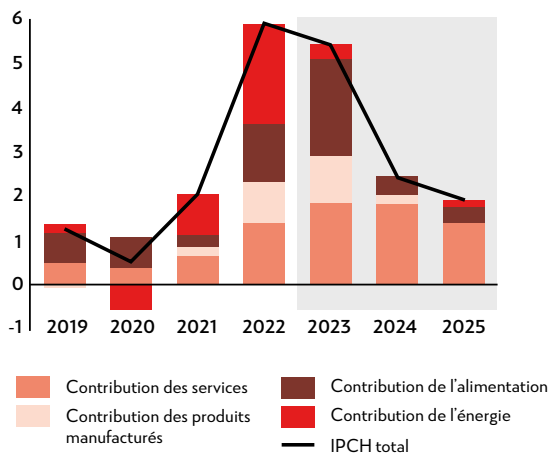
**COMMENT ALORS EXPLIQUER  
CE REGAIN D'INFLATION DEPUIS  
2021 ?**

---



Source : Commission européenne

**Part d'inflation dans la consommation**



(croissance annuelle en %, contributions en points de pourcentage)

Sources : Insee jusqu'au quatrième trimestre 2022, projections Banque de France sur fond grisé

Il est vrai que **le prix du baril de pétrole** ou du mètre cube de gaz ont commencé à baisser, alors que de leur côté, les prix à la production des produits agricoles sont supérieurs de 30 % à la moyenne quinquennale. Les prix des intrants restent très élevés en raison des tensions sur le marché mondial des engrais et des difficultés d'approvisionnement en gaz. Ce contexte a entraîné une forte baisse des livraisons d'engrais pour la campagne 2022-2023, avec une diminution de 30 % des engrais azotés et de plus de 50 % pour le phosphore et la potasse. Ces baisses d'apports d'engrais, voire ces impasses chez certains agriculteurs, ne seront pas sans conséquences sur les rendements des cultures et donc sur le cours des marchés.

**DURABLE OU PAS ?**

Faut-il s'attendre à un maintien de l'inflation pendant encore quelques mois, voire quelques années ? Sur le plan énergétique, le choc de 2021-2022 n'a pas encore été totalement répercuté, en raison du décalage entre la signature des contrats d'approvisionnement et la diffusion auprès des consommateurs ou des entreprises. S'agissant des biens alimentaires,

la baisse des prix agricoles est bien réelle. Ce n'est pas pour autant qu'elle se répercute spontanément dans les prix à la consommation. Car l'industrie de la transformation supporte encore des coûts élevés (intrants, emballages, verre...) et qu'elle doit reconstituer des marges endommagées depuis trois ans en proposant des prix plus élevés, se heurtant à des enseignes

de distribution soucieuses de ne pas perdre des parts de marché. Les prix agricoles relatifs à la fabrication des biens alimentaires demeurent encore élevés. Dans le cadre de la baisse actuelle des prix des matières premières, il est même envisagé de rouvrir en juin des **négociations commerciales** à peine refermées en février.



©freepik



## LA REDOUTABLE QUESTION : COMMENT EN SORTIR ?

Les solutions seront plurielles et portées par la capacité à réinventer des modèles.

### Les plans de filière

Pour confirmer la compétitivité de la Ferme France, les projets de résilience par filière sont nécessaires.

Aussi, la filière fruits et légumes, réunie au MEDFEL les 26 et 27 avril dernier représente 800 millions d'euros de chiffre d'affaires en région Occitanie. La « souveraineté alimentaire » comme fil conducteur a permis d'aborder l'importance de maîtriser l'équation alimentaire entre production et consommation. « Le principal débouché de la production est le marché du frais à travers la consommation des ménages et de la restauration hors domicile. Si la place des circuits courts s'est accrue, pour autant, la commercialisation de 90 % des Fruits & Légumes passe par les mains de metteurs en marché. »

Soutenue pendant la crise par l'Etat qui a accordé des crédits nationaux et européens pour pouvoir distiller, la filière Viti-Vinicole a aussi engagé un plan stratégique d'avenir afin de se projeter dans les nécessaires adaptations au changement climatique et à l'évolution des demandes du marché domestique et export et répondre au défi du renouvellement des générations.



## " LE PRINCIPAL DÉBOUCHÉ DE LA PRODUCTION EST LE MARCHÉ DU FRAIS "

### La Maîtrise de l'énergie

Le bouclier énergétique a permis de limiter l'augmentation des prix pour certaines entreprises mais d'autres entreprises ainsi que les coopératives y ont difficilement accès. La nouvelle ère dans laquelle nous sommes rentrés exige de gérer l'énergie de manière efficace et résiliente et passera par la production d'énergies renouvelables

(éolien, hydraulique, biomasse, solaire...).

« Face à la flambée des prix de l'énergie, de nombreuses actions ont été entreprises dans les coopératives, notamment sur le froid et le chaud avec la mise en place de biomasse dans les distilleries », propos de Jean Marc Hamon, conseiller énergie à la Coopération agricole, recueillis dans Paysan du midi du 21 avril 2023. Dans ce contexte et en lien avec la loi d'accélération des énergies renouvelables, la Chambre d'agriculture et la DDTM de l'Hérault élaborent une charte de l'agrovoltisme dans le but d'encadrer son déploiement dans les exploitations agricoles.

## QUID DES PRIX EN 2023 ?

### Tout dépendra :

- ▶ Du niveau des récoltes : emblavements, climat
- ▶ Des disponibilités à l'exportation
- ▶ Du niveau de la demande : achats des ménages face à l'inflation (prévision FR 2023 +6 %)
- ▶ De la poursuite de la hausse/baisse des prix du pétrole, et du gaz => engrais
- ▶ Donc notamment de la reprise économique chinoise
- ▶ De l'évolution de la parité dollar/euro => impact sur le prix de nos importations énergétiques
- ▶ De la politique monétaire des banques centrales pour enrayer l'inflation
- ▶ Du niveau d'amortissement de l'inflation par les soutiens publics.

**Chaque crise est une source d'accélération des transitions et des innovations. La crise énergétique n'y échappe pas. Les exploitations agricoles évoluent, les filières développent leur plan stratégique... Les Chambres d'agriculture accompagnent ces transitions.**

*Source, Marine Raffray, chargée d'études économiques et prospective à CDA France*

## L'écoconduite :

### Comment adapter sa conduite pour diminuer sa consommation de carburant

Les charges de mécanisation peuvent peser très lourd sur une exploitation agricole. Dans ces charges le poste carburant peut prendre des proportions inquiétantes. Le recours de plus en plus important au désherbage mécanique entraîne une augmentation de la quantité consommée. La conjoncture fait que le prix du GNR n'a jamais été aussi élevé. Il faut donc trouver des solutions pour diminuer ce poste. La conduite économique est un des leviers pour y parvenir.

#### CONNAÎTRE SON TRACTEUR

En premier lieu, il faut bien connaître son moteur et ses caractéristiques pour adapter sa conduite. Connaître le régime de couple maxi du moteur et

essayer de s'en approcher permet de diminuer la consommation.

#### IDENTIFIER LA MÉTHODE EFFICACE

Ensuite, il faut adapter le tracteur aux outils. La course à la puissance ne sert qu'à augmenter la consommation si celle-ci n'est pas utilisée. En viticulture ou en arboriculture rares sont les applications nécessitant 100 chevaux ou plus.

Enfin l'efficacité du tractoriste est primordiale pour diminuer la consommation par hectare. Ce n'est pas dans les rangées que la différence se fait, mais lors des demi-tours. Il faut donc rester concentré et trouver des solutions pour réduire les manœuvres



en bout de rangée.

Le centre de formation de la Chambre d'agriculture, propose des formations à l'écoconduite d'un tracteur.

#### CONTACT

04 67 20 88 24  
formationdesagriculteurs@herault.chambagri.fr



## « Se nourrir, se réjouir, se réunir »\*

*C'est exactement ce que permettent les Marchés de Producteurs de Pays, marque déposée par les Chambres d'agriculture : ces marchés gourmands et festifs, ou de plein vent pour certains comme à Lodève, permettent de réunir producteurs et consommateurs autour de la nourriture et d'échanger ensemble.*

#### POUR LE PRODUCTEUR, CES MARCHÉS REPRÉSENTENT PLUSIEURS ASPECTS POSITIFS

- ▶ Apporter une plus-value sur sa production par la réduction des intermédiaires.
- ▶ Vendre sa production sur des marchés ponctuels, sans nécessité

de s'engager toute l'année comme souvent dans les marchés de plein-vent classiques.

- ▶ Renforcer le lien social par la rencontre entre producteurs et consommateurs : sortir de son exploitation, passer un moment convivial.
- ▶ Sensibiliser le grand public : échanger sur ses pratiques agricoles et les diversités existantes afin de ne pas rester sur des généralités. Échanger sur l'importance des circuits-courts
- ▶ Augmenter la visibilité de sa production par une communication assurée par la Chambre d'agriculture
- ▶ Bénéficier de la possibilité de suivre les formations « hygiène en

restauration » dispensées par la Chambre d'agriculture.

Pour participer aux Marchés de Producteurs de Pays, qui associent à la fois la vente de produits locaux et de saison et des assiettes fermières :

#### CONTACT

Laura Tardivel  
06 18 36 83 03  
marchedeproducteurs@herault.chambagri.fr  
www.marches-producteurs.com

La saison 2023 bat son plein de juin à septembre avec des marchés festifs sur 30 lieux en partenariat avec les communes et communautés de communes de l'Hérault.



\*d'après Jean-Michel Lecerc, nutritionniste à l'Institut Pasteur de Lille.



# Application de signalement des dégâts de la faune sauvage sur les cultures agricoles

## Retour sur les premiers signalements

Voilà maintenant bientôt 2 mois que la nouvelle application des Chambres d'agriculture est opérationnelle dans l'Hérault. A ce jour, plus de 86 signalements ont été réalisés avec un pic important sur le mois de mars dû aux dégâts considérables causés par le lapin sur l'Est montpelliérain, aux cultures d'hiver.

### VOICI UN RAPIDE TOUR D'HORIZON DE VOS 1<sup>ERS</sup> RETOURS

Les signalements concernent pour une grande majorité la prédation par le lapin, avec un impact prépondérant sur la culture du blé dur. Cela est logique à ce stade de démarrage des différentes campagnes culturales. Selon la culture concernée, les pertes sont exprimées au prix du quintal dans le barème national ou départemental (principalement les céréales) ou en € par hectare pour les prairies par exemple, ou encore par kg de raisin pour la vigne. Lorsque la perte concerne le végétal en lui-même (ped de vigne, arbre fruitier, plants

maraichers, ...), l'indemnisation se fait au prix de la pièce à remplacer.

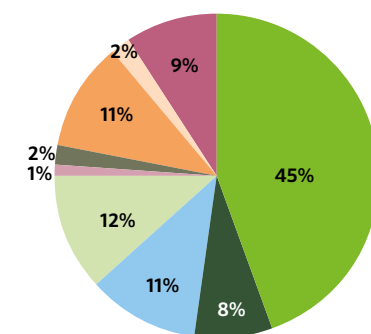
### UN COÛT FINANCIER CONSIDÉRABLE

Les coûts des dégâts sont une estimation sur déclaration individuelle. Ces chiffres sont donc à prendre avec précaution. Ils sont cependant vérifiés auprès des intéressés, lorsque cela le nécessite, par l'administrateur de l'application.

Quoi qu'il en soit, ces premiers signalements montrent les pertes considérables que cause la faune sauvage à la « Ferme Hérault », puisque on peut estimer une perte financière globale d'environ 308 152,84 € pour 86 signalements.

**CONTACT**  
04 67 20 88 55

### Cultures détruites



- Blé dur
- Blé tendre
- Colza/féverole
- Luzerne
- Orge grain/semis
- Marcottière pommier
- Pois/pois chiche
- Prairie/foin
- Vigne AOP/IGP

**UTILISER** cette « Appli mobile » c'est permettre aux représentants agricoles de mieux défendre vos intérêts en Commission départementale de la Chasse et de la Faune sauvage (CDCFS) ! La Chambre d'agriculture et les partenaires restent mobilisés.

## Le salon de l'agriculture 2023 et son lot de médaillés héraultais au Concours général agricole

Le salon de l'agriculture 2023 affiche un niveau de visitorat d'avant COVID avec 615 000 visiteurs sur 9 jours. C'est un incontournable pour les territoires.

Pour le Département de l'Hérault c'était sa 7<sup>ème</sup> année consécutive et la 1<sup>ère</sup> année de participation pour Montpellier Méditerranée Métropole.

Le stand du Département de l'Hérault inauguré par Kléber Mesquida, Président du Conseil Départemental, Hugues Moutouh, Préfet et Jérôme

Despey, Président de la Chambre d'agriculture, a valorisé l'art de vivre méditerranéen au travers de spécialités locales proposées par 18 producteurs héraultais.

Chaque année, à cette occasion, le concours général agricole (CGA) récompense les meilleurs produits français. Ces prix prestigieux sont décernés par des jurés compétents, engagés et passionnés.... Les productions héraultaises ont remporté 264 médailles dont 240 pour la filière vin, 9 pour les bières, et 13 pour les

produits (huîtres, olives, jus de fruit, yaourts). Les huîtres de Méditerranée ont récolté douze médailles au CGA cette année. Une récompense pour les ostréiculteurs qui ont vécu une année compliquée.

Les produits primés au salon de l'agriculture peuvent atteindre + 30 % de vente, selon le commissaire général des concours.

**Lien vers les médaillés :** <https://palmars.concours-general-agricole.fr/>



# Circuits courts et agri/œnotourisme

## Un lien direct entre le producteur et le consommateur

### BOOSTER VOS ACTIVITÉS AVEC BIENVENUE À LA FERME (BAF)

Consommer local et s'évader à la campagne sont des demandes sociétales de plus en plus marquées. Et, avec la diversité des offres proposées, Bienvenue à la ferme est là pour y répondre.

Vente à la ferme, séjours, restauration, loisirs, événements et depuis peu, le réseau de magasins en circuit-court, le choix est large pour assouvir ses envies.

Pour le citoyen, choisir une activité Bienvenue à la ferme c'est l'assurance de rencontrer un agriculteur qui lui parlera de son métier, de ses produits en toute transparence, et qui lui fera découvrir les coulisses de sa ferme. C'est aussi le gage d'un accueil de qualité dans un environnement préservé.

### FAIRE PARTIE DU RÉSEAU BAF

Pour l'agriculteur, devenir adhérent Bienvenue à la ferme, c'est :

- ▶ Rejoindre le 1<sup>er</sup> réseau d'agriculteurs en circuits courts et agritourisme, pionnier depuis plus de 35 ans.
- ▶ Être accompagné dans le développement commercial et la qualification de son activité par des experts spécialisés (voir nos offres p18 et 19).
- ▶ Profiter d'opportunités commerciales, de partenariats avantageux et bénéficier d'une visibilité accrue grâce à la notoriété de la marque et aux actions de communication déployées.



© Jérôme Morel\_CraOc

" VENTE À LA FERME, SÉJOURS, RESTAURATION, LOISIRS, ÉVÈNEMENTS, (...) RÉSEAU DE MAGASINS EN CIRCUIT-COURT, LE CHOIX EST LARGE POUR ASSOUVIR SES ENVIES.





## Derrière chaque adhérent, une histoire singulière

### UNE DIVERSITÉ QUI PERMET À CHACUN DE PROMOUVOIR SA PARTICULARITÉ

En 2023, près de 170 activités BAF sont développées sur le département de l'Hérault.

#### Présentation de quelques agriculteurs qui nous ont rejoints récemment :

#### INSOLITE

##### Damien Fortier - Lamadoué - Murviel-les-Montpellier

Damien est un éleveur amoureux de ses lamas qui partage sa passion en toute sérénité. Sont proposés visites de l'élevage, balades dans la garrigue, animations pédagogiques, anniversaire à la ferme, tonte et bientôt un atelier laine de lamas.

Son petit mot : « *Ce que j'ai aimé avec Bienvenue à la Ferme c'est être dans un grand réseau de professionnels qui veulent aller au contact des gens, je pense qu'aujourd'hui nous devons ouvrir nos fermes et montrer aux personnes comment on travaille* ».

#### ORIGINAL

##### Olivia et Nicolas Gautran - L'écurie de Gamin - Domaine Cailhol-Gautran - Aigues-Vives

Olivia et Nicolas, vigneron, ont transformé l'ancienne écurie du domaine en gîte. Les cuves de vin en béton ont été ouvertes pour créer la cuisine. Le tout dans un paisible cadre de verdure. Pour la commercialisation, ils ont opté pour la réservation en ligne proposée par Bienvenue à la Ferme. Leur petit mot : « *Bienvenue à la Ferme est un peu la "casquette" qui indique que nous sommes vraiment des paysans : l'humain qui travaille sa terre et qui est en contact direct avec le client (consommateur) qui vient à la ferme le rencontrer. C'est du vrai, du direct, de l'authentique* ».

#### PROMETTEUR

##### Le cercle des huîtres - Irene et Sébastien Reynolds - Bouzigues

Irene et Sébastien ont racheté un mas conchylicole à Bouzigues l'été 2022

alors que l'activité de dégustation battait son plein. Après un passage de relai réussi, ils sont aujourd'hui seuls aux commandes. Spécialisés dans l'élevage d'huîtres spéciales, ils vendent leurs coquillages toute l'année au mas, dans les boutiques de producteurs et sur les marchés et ouvrent leur dégustation au public dès les beaux jours du printemps. Leur petit mot : « *Nous avons choisi ce label pour ses valeurs de proximité entre le producteur et le consommateur et parce qu'il a une visibilité au niveau national* ».

#### SOLIDAIRE

##### Vigne de Cocagne - Pauline Chatin - Fabrègues

A Fabrègues, aux portes de Montpellier, sur un espace naturel préservé, Pauline et toute l'équipe Vigne de Cocagne placent agriculture, préservation de l'environnement et insertion professionnelle au cœur de leurs pratiques. Les vins sont donc naturellement bio. Et le partage d'expériences, une valeur forte. Son petit mot : « *Nous voulons à travers Bienvenue à la Ferme accueillir davantage de visiteurs sur le domaine pour leur faire partager notre démarche singulière* ».

#### FÉMININ

##### Le mas de Cati - Catherine Lugagne - Mèze

A Mèze, au bord de lagune de Thau, Cati se met aux fourneaux et fait découvrir "ses Huîtres au féminin". Confortablement installés, on y déguste ses coquillages et goûte à ses recettes iodées avec une vue imprenable sur le Mont Saint Clair. Son petit mot : « *A la création du Mas de Cati, j'ai eu tout de suite envie de le référencer dans Bienvenue à la Ferme, car pour moi, cela représentait la garantie d'un circuit direct entre le producteur et le consommateur mais aussi parce que j'avais un très bon souvenir d'une expérience chez un agriculteur* ».

**HERAULT**  
1000 et une expériences avec nos producteurs

BIENVENUE à la ferme

ÉDITION 2023

VENTE DE PRODUITS FERMERS ET ACCUEIL À LA FERME

bienvue-a-la-ferme.com/herault

CHAMBRE D'AGRICULTURE HÉRault

#### PÉDAGOGIQUE

##### Huîtres Rouzières - Mathieu Rouzières - Loupian

A Loupian, Mathieu a aménagé une terrasse, dans le prolongement de son mas. Il invite à savourer huîtres et moules les "pieds dans l'eau" (ou presque). Pour devenir incollable sur l'ostréiculture, Mathieu reçoit aussi petits et grands avec leurs enseignants pour une demi-journée de découverte pédagogique.

Son petit mot : « *J'ai intégré le réseau, pour la mise en avant des producteurs passionnés par leur métier et désireux de proposer des activités authentiques* ».

Retrouvez-nous sur <https://www.bienvue-a-la-ferme.com/herault>

Vous souhaitez découvrir toutes nos actions et nous rejoindre, contactez-nous :

#### CONTACT

Virginie Fernandez  
06 18 36 83 06  
bienvuealaferme@herault.chambagri.fr

# Vente directe - Agritourisme



## Être labellisé Bienvenue à la Ferme

### CHOISIR LA MARQUE BIENVENUE À LA FERME POUR BOOSTER VOS ACTIVITÉS

Cette prestation vous concerne si vous orientez vos activités agricoles vers la vente directe, le loisir, la restauration ou les services et choisissez d'obtenir la labellisation Bienvenue à la Ferme pour booster votre visibilité et bénéficier de l'expérience et du savoir-faire d'un réseau national (9 000 agriculteurs adhérents au national et 127 dans l'Hérault). Bienvenue à la Ferme est aussi un tremplin pour intégrer ultérieurement le label Vignobles et Découvertes.



### OBJECTIFS

- ▶ Disposer des éléments d'informations nécessaires à la labellisation de vos activités et évaluer la faisabilité vis-à-vis des cahiers des charges de la marque
- ▶ Être ambassadeur du premier réseau national de vente directe et d'accueil à la ferme : Bienvenue à la Ferme

### BÉNÉFICES CLIENT

- ▶ Vous approprier les clefs de la réussite
- ▶ Sécuriser la mise en place de votre projet

### PRÉALABLES

- ▶ Avoir une activité de production agricole et un projet d'accueil sur la ferme

### POINTS FORTS

- ▶ Apport d'expertises technique, économique, commerciale, communication et marketing
- ▶ Découverte de prestations associées (montage de dossiers financiers, formations)

*Notre conseillère en agritourisme vous accompagne aussi sur un tout autre projet agritouristique en cheminement à travers une visite de diagnostic sur la ferme et un accompagnement personnalisé selon vos attentes.*

### CONTACT

Virginie Fernandez  
 bienvenuealaferme@herault.chambagri.fr  
 06 18 36 83 06



## Développer ses ventes en ligne avec KUUPANDA, partenaire de Bienvenue à la Ferme

### LA VENTE EN LIGNE, C'EST FACILE !

Vous commercialisez en circuit court, en vente directe et vous pensez à la vente en ligne pour faciliter l'accès à vos produits par la clientèle ; alors vous avez le bon profil pour vous former au logiciel KUUPANDA dans nos locaux de Montblanc.

**PRÉREQUIS :** Créer un compte KUUPANDA.



### AU PROGRAMME ET SUR 1 JOUR :

#### Stratégie de e-commerce :

- ▶ Notions de marketing mix, adaptation aux produits agricoles et aux stagiaires.
- ▶ Définition de la cible
- ▶ Règles des 4P (prix, place, produit et promotion), exemples

#### Présentation des fonctionnalités et avec l'outil Kuupanda

- ▶ Création de produits
- ▶ Création des points de retrait, livraisons
- ▶ Création des modes de paiements
- ▶ Création des canaux de ventes
- ▶ Création de clients

Echanges, exercices pratiques, gestion pratique d'une commande test, travail individuel sur ordinateur avec un formateur en E-commerce-concepteur de l'outil et la conseillère en circuit de proximité à la Chambre d'agriculture.

#### CONTACT

Centre de formation  
04 67 20 88 24  
formationdesagriculteurs@herault.  
chambagri.fr





NOUVEL OUTIL  
DE SIGNALEMENT DE DÉGÂTS

# FACE À UN DÉGÂT DE LA FAUNE SAUVAGE

## Vous êtes agriculteur, citoyen, chasseur !

Une nouvelle application mobile permet de signaler les dégâts que les animaux sauvages peuvent causer à vos biens ou à ceux des autres.

### POURQUOI ?



Signaler des soucis  
qui peuvent être récurrents  
et coûter cher



Estimer le coût  
des dégâts sur vos biens



Apporter aux décideurs  
des éléments nécessaires pour  
le traitement des dossiers



**1** Télécharger  
l'application



**2** Créer un compte

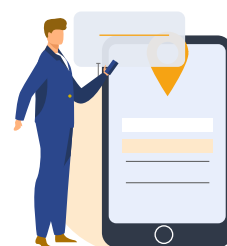


**3** Prendre une photo



**4** Localiser  
votre position

Accédez gratuitement à l'application



**5** Renseigner  
les informations



**6** Signaler !

 Vous souhaitez en savoir plus ? Contactez le 04 67 20 88 55

Cette application ne remplace en aucun cas, la déclaration de dégâts pour être indemnisé (seuls les dégâts de grands gibiers sont indemnisables réglementairement) que vous devez faire auprès de la Fédération départementale des chasseurs

Suivez-  
nous !



L'actualité agricole est aussi sur  
[www.herault.chambre-agriculture.fr](http://www.herault.chambre-agriculture.fr)

Chambre d'agriculture de l'Hérault  
T.: 04 67 20 88 00 - communication@herault.chambagri.fr  
Chambre d'agriculture de l'Hérault - Mas de Saporta Maison  
des agriculteurs CS 10010 34875 Lattes Cedex

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR  
  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité